Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260211-D2026_04-DE

Département des
COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LANNEBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 FEVRIER 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 10 — Date de la convocation : 06 février 2026
Qui ont pris part à la délibération : 08 — Date d'affichage : 06 février 2026

L'an deux mil vingt-six, le 11 février, à dix-huit heures trente, le conseil municipal de LANNEBERT, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GEFFROY Jean-Michel, Maire.

Présents : MM GEFFROY Jean-Michel, AUSTRUY Christian, FAVEREAU Roger, ROPERS Philippe, TRAVIGNET Jean-François, BERGERAT Michel
Mmes LE DUC Maude, TALLEC Jeanne
Absents excusés : Mmes LE CALVEZ Laëtitia, BUAN Kenza
Procuration :
Secrétaire de séance : Mme LE DUC Maude

D2026/04 : TARIF SALLE POLYVALENTE

La salle ayant été rénovée et agrandie, il est nécessaire de procéder à des ajustements.
Les nouvelles conditions tarifaires seront appliquées aux nouveaux contrats de location établis à partir du 1er mars 2026

TARIF AU 1ER MARS 2026	
PERSONNE EXTERIEURE A LA COMMUNE	
Week-end période été (du 1/06 au 30/09)	400 €
Week-end période hiver (du 1/10 au 31/05)	500 €
Utilisation pour apéritif ou repas ou goûter	Eté 100 € Hiver 150€
Soirée période été (du 1/06 au 30/09)	150€
Soirée période hiver (du 1/10 au 31/05)	200€
Utilisation de la vaisselle	1 € par personne
Sono (chaîne hi-fi + micro)	40 €
Ecran-vidéoprojecteur	40 €
PERSONNE HABITANT LA COMMUNE (résidence principale)	
Week-end période été (du 1/06 au 30/09)	210 €
Week-end période hiver (du 1/10 au 31/05)	230 €
Utilisation pour apéritif ou repas ou goûter	Eté 60 € Hiver 80€
Soirée période été (du 1/06 au 30/09)	70€
Soirée période hiver (du 1/10 au 31/05)	90€
Utilisation pour apéritif ou goûter	60 €
Utilisation de la vaisselle	0.50€ par personne
Utilisation pour goûter lors d'obsèques	Gratuit
Sono (chaîne hi-fi + micro)	20 €
Ecran-vidéoprojecteur	20 €

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260211-D2026_04-DE

ASSOCIATIONS COMMUNALES + CUMA* + POMPIERS DE LANVOLLON*	
Quel que soit l'objet	Gratuit *Gratuité accordée une fois par an
ASSOCIATIONS EXTERIEURES A LA COMMUNE	
Utilisation pour apéritif ou goûter ou réunion	100 €
Réunion avec repas ou manifestation	Eté 120€ Hiver 140 €
Frais de chauffage lors d'une mise à disposition gratuite	50 €
Location à la séance	Eté 20€ Hiver 30€
Pour tous	
Caution	1 000 €
Acompte de 30%	

Toute perte ou casse sera facturée avec la location de la salle selon les tarifs suivants :

Désignation	Prix unitaire en €	Désignation	Prix unitaire en €
Assiettes (tous types)	5	Verres (tous types)	2
Couverts (couteaux, fourchettes, cuillères)	2	Bols / Tasses à café	3
Corbeille à pain	10	Pichets à lait	5
Pichets 1.5 L	20	cafetière	20
Casseroles (Ø 28 cm)	45	Casserole (Ø 32 cm)	50
Casserole (Ø 15 cm)	40	Casserole (Ø 17 cm)	40
Marmite à soupe et faitout (Ø 40 cm)	25	Plat à four	20
Passoire (Ø 28 cm)	30	Faitout (Ø 48 cm)	30
Plateaux de formage	17	Chinois (Ø 22 cm)	25
Beurrier - ravier	5	Salière-moutarde-poivre	18
Soupière / saladier	15	Planche à découper	38
Couverts à salade	5	Grand écumoire (Ø 16 cm)	16
Spatule bois	5	Pelle à gâteau	10
Grand couteau	35	Fouet 30 cm	10
Grande fourchette	10	Louche (6 cm)	10
Grande louche (Ø 16 cm)	25		

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les nouveaux tarifs, applicables à partir au 1er mars 2026 pour à la location de la salle polyvalente et de la vaisselle.

Délibération rendue
Exécutoire par transmission
A la Préfecture le :
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

Fait et délibéré à LANNEBERT
les, jour, mois et an que dessus.
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY

MAIRIE DE LANNEBERT (Côtes d'Armor)

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260211-D2026_04-DE

La secrétaire de séance :
Maude LE DUC



La secrétaire de séance :
Maude LE DUC

